LE CARRÉ VERT

Combiner mixité sociale et fonctionnelle en tissu pavillonnaire



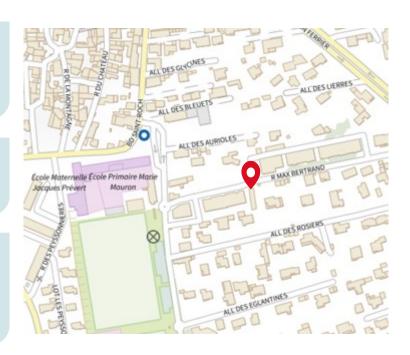
- Entraigues-sur-la-Sorgue
- Vaucluse (84)
- 8 900 habitants

site

 Une dent creuse en tissu pavillonnaire

+ du projet

- Mixité sociale
- Oualité architecturale
- Oualité environnementale



PRÉSENTATION DU PROJET

Entraigues-sur-la-sorgue est une commune paisible mais attractive qui se trouve à mi-chemin entre les bassins d'emploi d'Avignon et de Carpentras. Le carré vert, opération de logement collectif en mixité sociale se situe en périphérie immédiate du centre-bourg, des commerces et des écoles au cœur d'un tissu pavillonnaire. La programmation comprend une offre de 70 logements (logements locatifs sociaux, en accession sociale et logements libres) et deux pôles médicaux. La multifonctionnalité de cette programmation permet de redynamiser le centre-ville tout en répondant aux besoins de la population en matière de logements et d'offre de soins. La planification d'une Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) a permis de réaliser cette opération sur deux tènements séparés par une petite venelle et de créer une nouvelle voie de circulation reliant deux axes majeurs de la commune et de désenclaver le quartier. En 2021 le projet a obtenu la labellisation « Bâtiment Durable Méditerrané » (BDM) qui vient notamment récompenser la conception bioclimatique et la performance énergétique des logements du Carré Vert.





Création d'une voie structurante reliant l'Avenue Fossombrone et l'Avenue du 11 novembre 1918

Conception du projet

Mise en chantier

Livraison du projet

2017

2018

2019



Portage foncier:

Établissement public foncier

Maîtrise d'ouvrage :

- Le promoteur Hors champ pour les logements libres
- Le bailleur social Poste Habitat Provence pour les logements sociaux

Maîtrise d'œuvre :

- Arpège architecture
- TPFI BE thermique
- Ingénierie 84 BE structure
- CabinetMorère économiste
- Cabinet David BE VRD



programmation

- **70 logements** du T2 au T5 dont 40 % de logements locatifs sociaux et 60 % de logements en accession
- 2 pôles paramédicaux comprenant : médecins généralistes, orthophoniste, ostéopathe, podologue, psychanalyste, infirmier



Emprise foncière **7080 m**²



Surface plancher du bâti **4 846 m²**



Densité de l'opération 100 log/ha

LES (+) DU PROJET

Calme et intimité recherchés via la conception des logements et la végétalisation du site

L'ensemble des logements bénéficie d'espaces extérieurs privatifs, qu'il s'agisse de terrasses prolongées de petits jardinets en rez-de-chaussée ou de grands balcons, de 5 à 17 m², aux étages. Afin de favoriser l'intimité, les balcons sont équipés de volets coulissants pouvant être positionnés librement. Les logements du rez de chaussée ont été mis à distance de la rue grâce à l'intégration d'une ballade piétonne et d'une noue paysagère végétalisée.

Une attention particulière a été portée au traitement paysager et à la végétalisation du site avec un grand nombre d'arbres, de haies végétales et de jardins plantés d'espèces méditerranéennes, le tout bénéficiant d'un sol paillé pour en préserver l'humidité.



L'organisation spatiale des logements, traversants ou bi-orientés, a été étudiée afin de bénéficier à la fois d'une ventilation importante et d'une lumière naturelle abondante. Grâce à son architecture moderne, les performances énergétiques de la résidence ont été optimisées avec une consommation moyenne d'énergie primaire inférieure à 50kwh/an.

Afin de limiter l'impact des travaux et de la construction le recours à une main d'œuvre de proximité en circuit court a été privilégié de même que l'utilisation de matériaux biosourcés comme la ouat de cellulose pour l'isolation des logements.











https://www.atelierhorschamp.fr/portfolio/plaguette-le-carre-vert/

